

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Quartier
Chennevières

Samedi 23 mars 2024 – 10h – Maison de Quartier de Chennevières

Compte-rendu N°1

Atelier Participatif

Quels futurs lieux de vie pour la place de la
Liberté et ses abords ?

Les objectifs de l'atelier de ce soir

Quels futurs lieux de vie pour la place de la Liberté et ses abords ?

- Poursuivre les échanges amorcés lors de la réunion publique de lancement à propos de l'évolution de la place de la Liberté et ses abords
- Présenter la démarche de concertation qui commence
- Recueillir vos besoins et vos souhaits concernant l'évolution de cette centralité et nourrir les réflexions et le travail de la ville et des porteurs de projets Carrefour

Les participants

Quels futurs lieux de vie pour la place de la Liberté et ses abords ?

31 personnes ont participé à l'atelier dont :

- 50% étaient présentes à la réunion publique de décembre
- 1/3 habitent le quartier Chennevières
- 5/6 habitent à Conflans depuis plus de 10 ans

La réunion a donné lieu à des débats vigoureux mais argumentés et constructifs.

Une quinzaine d'enfants ont été accueillis par les services de la ville durant l'atelier.

Ville de Conflans-Sainte-Honorine :

- Jean-Jacques HUSSON, Adjoint au Maire
- Laurent MOUTENOT, Adjoint au Maire
- Grégory FÖLDI, Directeur des services techniques
- Eva PELLERIN, Citallia

Animation de la réunion et compte-rendu, Agence Eker :

- Iris DENIAU
- Émilie WALKER



Déroulé de l'atelier

Quels futurs lieux de vie pour la place de la Liberté et ses abords ?



RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 23 MARS 2024



Un atelier participatif

- Écoute et respect de la parole
- Convivialité et interaction
- On « s'autorise à »

L'enjeu est de se projeter sans contraintes de faisabilité ni d'espaces sur des ambiances et des usages dans la ville du futur



Rappel du contexte

La Ville de Conflans a engagé une première phase de concertation en 2018-2019 pour recueillir différentes attentes sur le projet de réaménagement des espaces publics de la place de la Liberté et de ses abords.

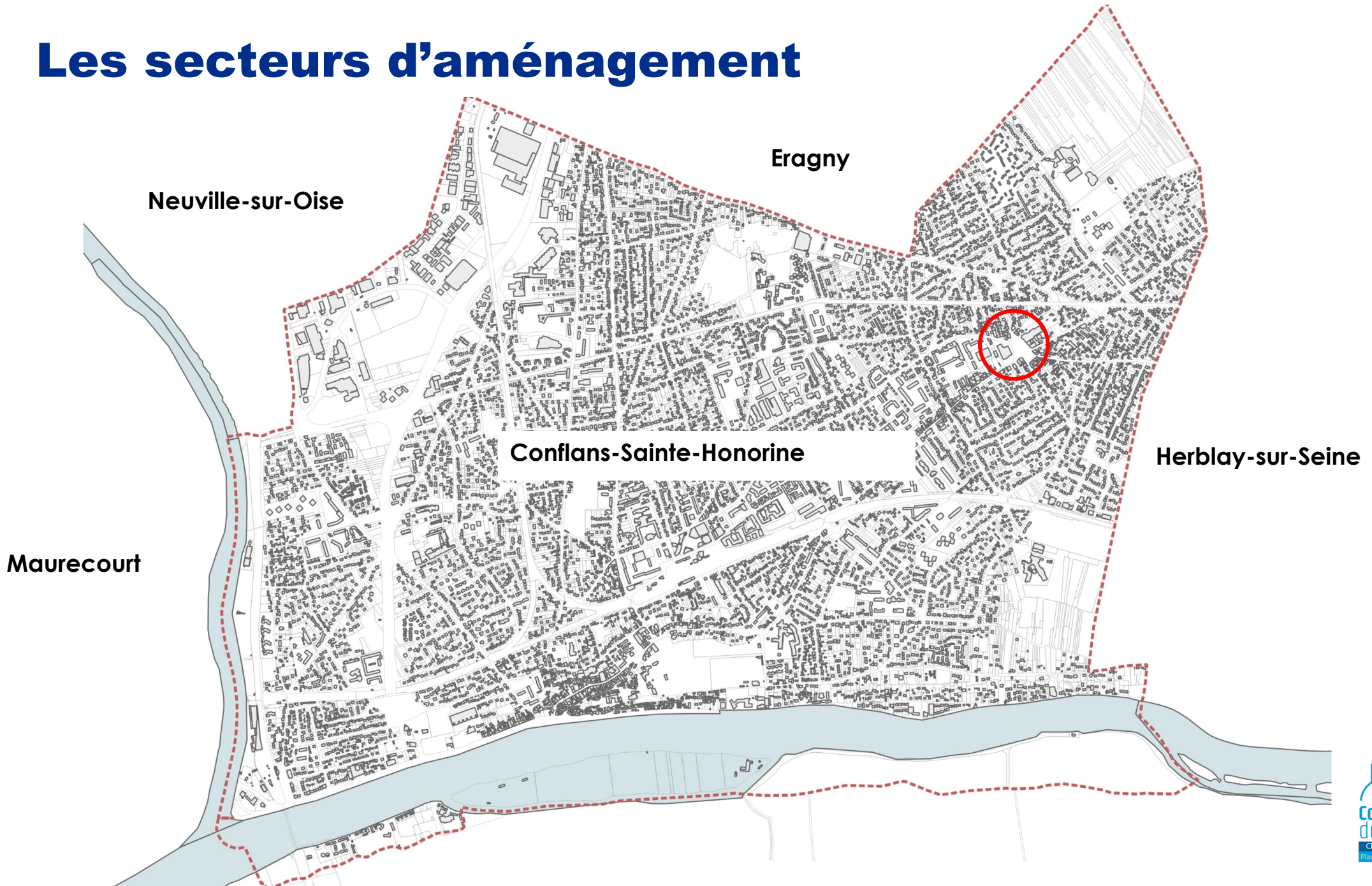
Plusieurs invariants y ont été ainsi identifiés :

- **Rationaliser les voies** de circulation,
- Créer de nouveaux espaces publics destinés à développer de **nouveaux usages** de l'espace public pour en conforter le **caractère dynamique, convivial et apaisé**,
- **Végétaliser, renaturer** la place,
- **Organiser autrement le stationnement**, selon un volume pouvant satisfaire les besoins du site,
- **Mettre en valeur les commerces** en pieds d'immeubles.

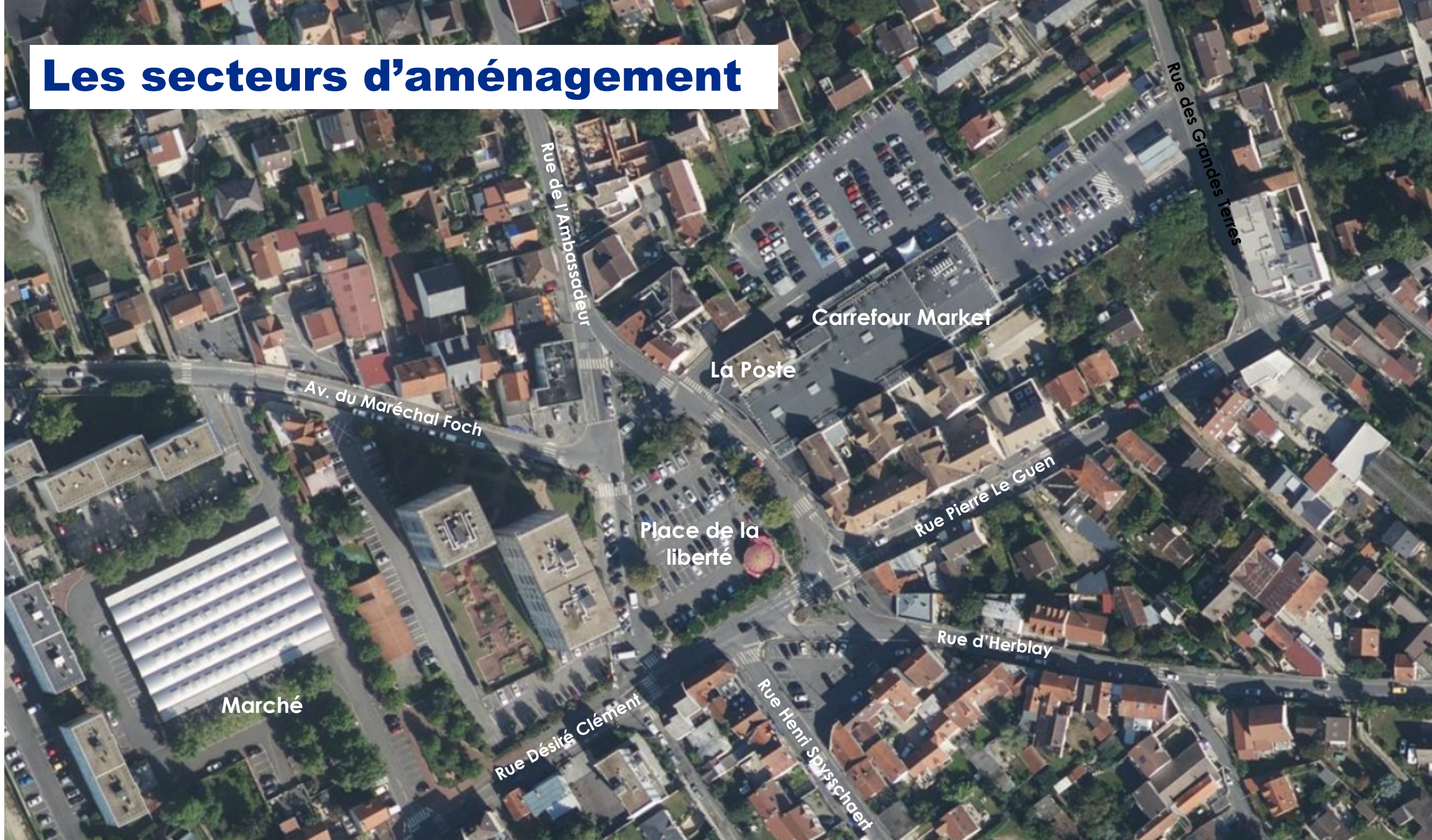
Depuis, la Ville de Conflans a désigné CITALLIA pour superviser en son nom les études devant mettre en œuvre ce projet.

Dans ce cadre, l'agence de concertation EKER, intervenant déjà sur la précédente phase de concertation a également été désignée pour parachever cette démarche.

Les secteurs d'aménagement



Les secteurs d'aménagement



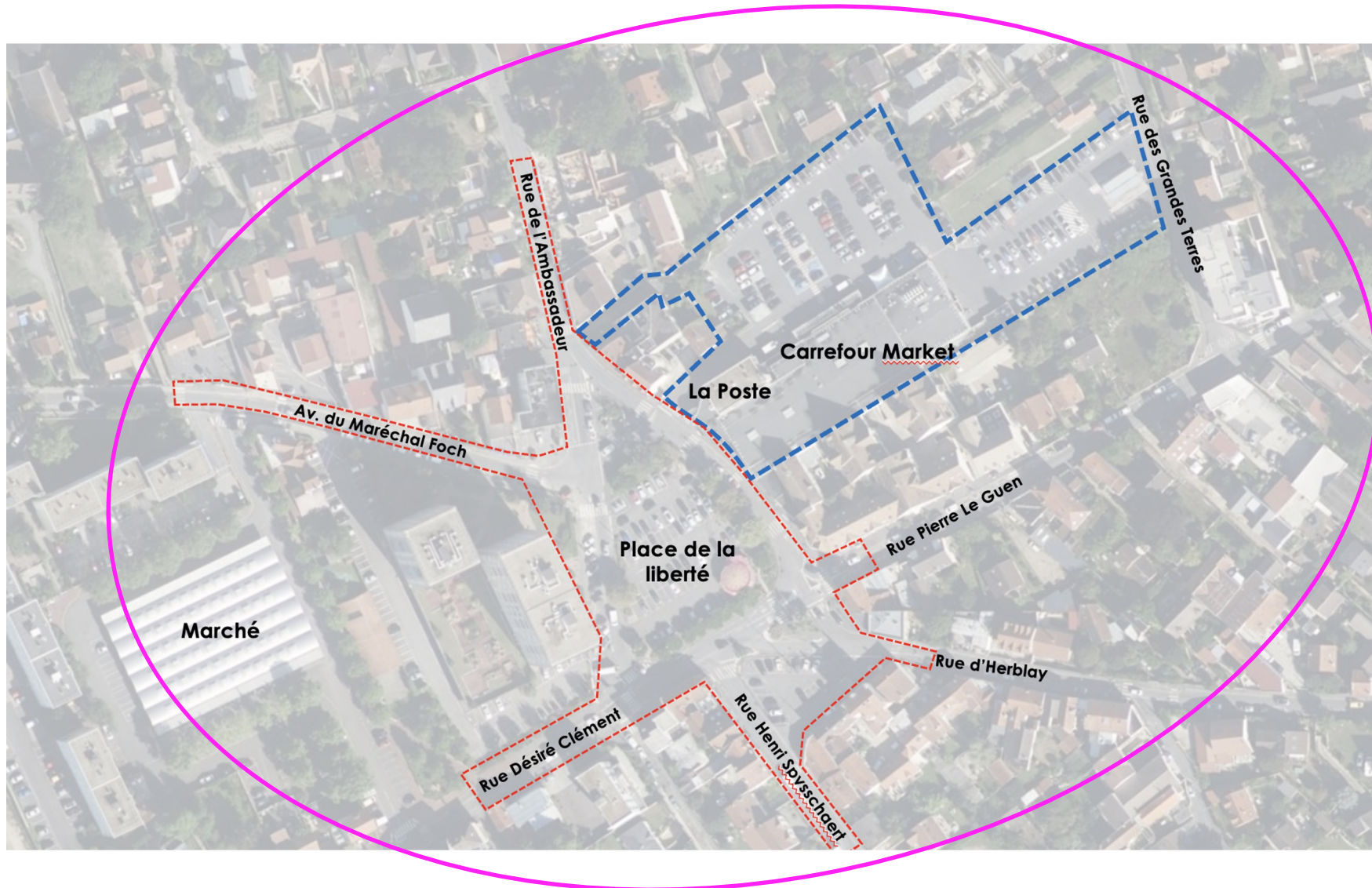
Marché

Place de la liberté

La Poste

Carrefour Market

Deux projets pour le quartier



La centralité en mutation

Projet sur foncier Carrefour

Modernisation et déplacement du magasin & Aménagement urbain
Projet Carrefour

Projet Ville

Réaménagement des espaces publics

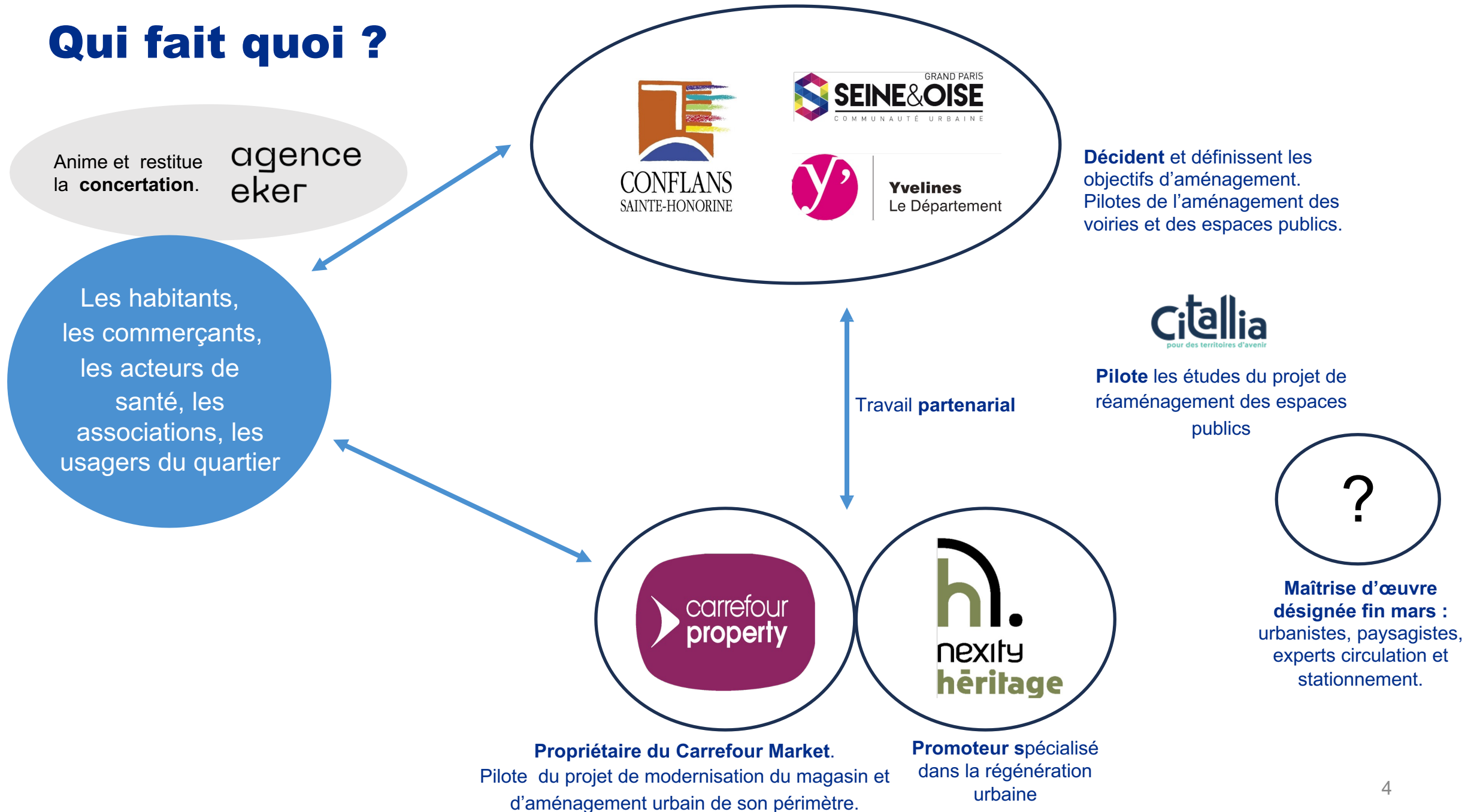
La place et ses abords, une centralité en mutation

La transformation du quartier, second centre-ville de la commune

Les principes :

- **Développer un lieu de vie attractif pour le quartier**
 - Revaloriser le cadre paysager
 - Simplifier le schéma de circulation et redonner une place plus importante aux piétons et vélo
- **Conforter cette centralité :**
 - Conserver le supermarché au sein du quartier, ce qui implique de le déplacer et moderniser le Carrefour sans rupture d'activité
 - Renforcer l'attractivité des commerces et créer de de nouveaux commerces de proximité
- **Accueillir de nouveaux habitants**
- **Accompagner le vieillissement de la population actuelle** et lui proposer une offre de service spécifique, via la la création d'une résidence senior

Qui fait quoi ?



Deux concertations mais des réunions mutualisées

Les invariants pour les deux projets

- Le réaménagement de la place de la Liberté avec le développement de nouveaux usages
 - La végétalisation
 - L'optimisation du stationnement et la réduction des espaces dédiés à la voiture
 - L'amélioration de la place des piétons et vélos
 - La reconfiguration des circulations
- La restructuration du supermarché Carrefour
- La construction de nouveaux logements, de services et de commerces en RDC
 - 400 à 500 nouveaux habitants
 - De nouveaux locaux dédiés aux commerces et aux services comme : un restaurant, commerce de petit bricolage, d'arts de la table, une librairie, un bureau de presse, un fleuriste et service de proximité de type laverie (et le maintien de la poste).
 - De nouveaux stationnements
 - La création d'une nouvelle voirie
 - La création d'une résidence senior



Deux concertations, deux porteurs de projets pour deux projets distincts mais des réunions mutualisées

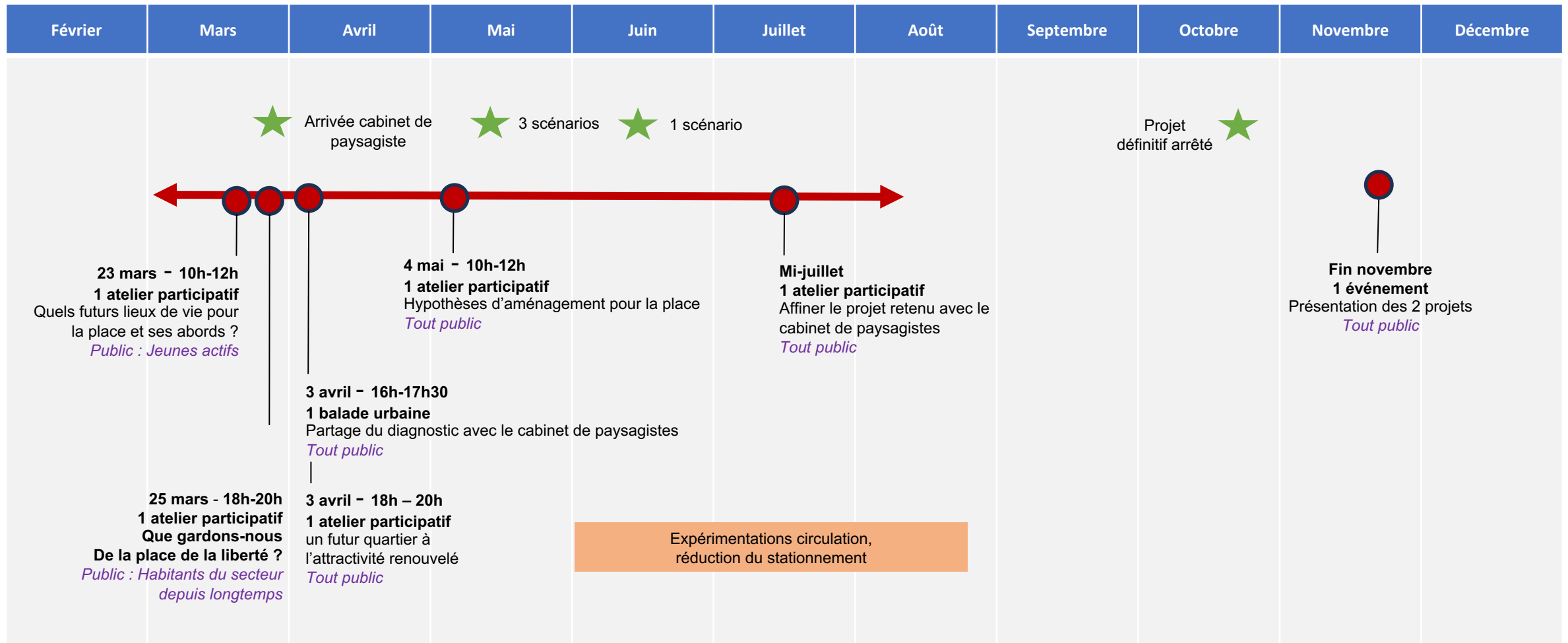
Les principes pour la concertation

Règles du jeu

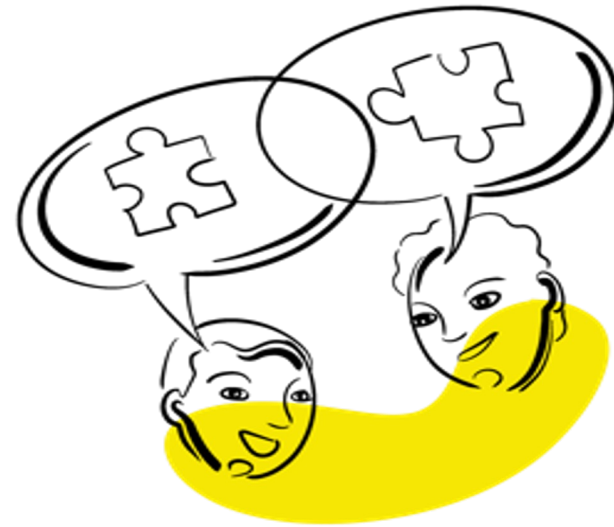
1. Des informations fiables
2. Des sujets de concertation clairs
3. Un espace en ligne pour suivre la concertation
4. Un travail itératif entre la concertation et le maître d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Liberté



Le calendrier de la concertation



Temps d'atelier autour de 4 scénarios prospectifs



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - *Quartier Chennevières*
ATELIER PARTICIPATIF – 23 MARS 2024



Les scénarios prospectifs

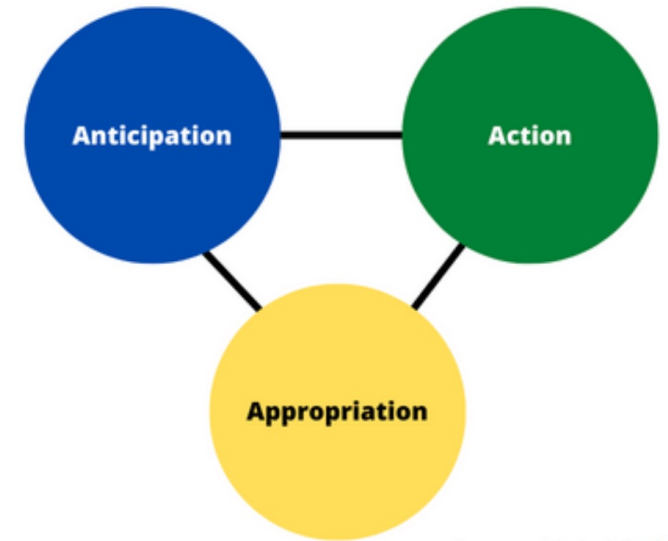
Les principes

La **prospective** est une démarche de réflexion sur l'avenir et d'exploration des futurs possibles, qui vise à éclairer les décisions et les actions collectives en intégrant les enjeux du temps long.

L'objectif est de **connaître, de comprendre et d'anticiper**, avant de décider et d'agir.

Afin de se projeter sur le futur de la centralité Chennevières, voici 4 scénarios de travail :

- Scénario 1 : Le quartier connecté
- Scénario 2 : Le quartier des mobilités actives
- Scénario 3 : Le quartier pour tous et toutes (PMR, jeunes, personnes âgées...)
- Scénario 4 : Le quartier renaturé



Source : Michel Godet



«Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va.»

Sénèque



« Le hasard ne favorise que les esprits préparés. »

Louis Pasteur



« C'est l'imagination non pas la raison, qui crée les liens entre les hommes. »

Hannah Arendt

Déroulé des travaux en groupes

4 tables rondes avec chacune 1 scénario spécifique

1 rapporteur est désigné à chaque table – 3 minutes

- Le rapporteur est chargé de compléter les supports à partir des propositions du groupe et de restituer les travaux du groupe en fin d'atelier

Un 1er temps de travail à l'horizon 2050 – 37 minutes

- Prise de connaissance du scénario et consolidation du scénario – 7 minutes
- Quelles seraient les implications de ce scénario à l'horizon 2050 - 20 minutes

Un 2ème temps de travail à l'horizon 2030 - 30 minutes

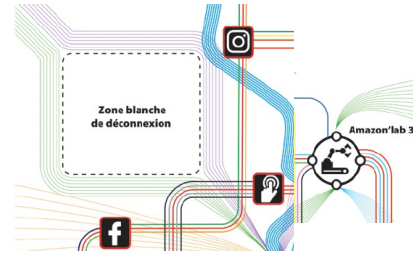
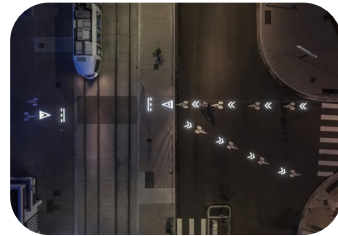
- Comment appréhendez-vous chacune de ces propositions à l'horizon 2030 ?

Restitution collective – 20 minutes

Scénario 1 : Le quartier connecté

En 2050, c'est le numérique et l'intelligence artificielle qui mènent la danse à Conflans Sainte-Honorine; Les objets connectés, la robotique et le traitement des données sont au maximum de leurs performances et la ville est construite avec et autour d'eux.

- Tout s'adapte en temps réel aux utilisateurs (éclairage public, feux de signalisation, tracé des voies...).
- Les différents réseaux connectés permettent de faire des économies d'énergie...
- Des drones électriques et silencieux assurent des livraisons à domicile sur les toits et aux fenêtres des immeubles.
- De nouveaux objets urbains peuplent le quartier : des abribus connectés, des bornes de recharges électriques...



Accroissement des usages numériques



Information en temps réel

La transformation numérique



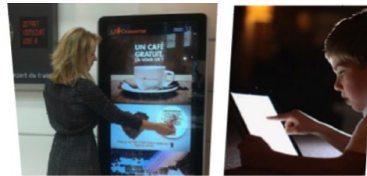
Une mobilité fluidifiée et simplifiée



La ville techno-dépendante et fragile



Numérique et santé : entre espoir et nouvelles pathologies



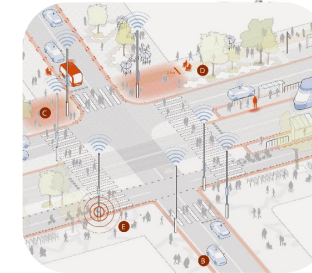
E-commerces, multiplication des écrans (espaces publics et privés)



Transhumanisme, réalité virtuelle



Robotisation



Ce que ce scénario évoque aussi

NON RENSEIGNÉ

Imaginez les implications de ce scénario à l'horizon 2050

La végétalisation et les usages des espaces publics

- Planter des arbres sur la place pour plus de fraîcheur.
- Créer des espaces spécifiques pour les chiens.
- Végétaliser avec des plantes résistantes et adaptées aux sécheresses.
- Installer des bancs.

L'animation et les rencontres

- Garder ce côté convivial de la place : feux de la Saint-Jean, fête de la musique, etc.
- Développer des espaces éphémères qui pourraient accueillir des foodtrucks, des commerces de bouche temporaires ou permanents.
- Dynamiser les commerces et développer des espaces conviviaux (terrasses) et des commerces bios.

Cohabiter et circuler

- La technologie pourrait intervenir :
 - Des feux ou radars qui s'activent automatiquement quand les voitures vont trop vite.
 - Les stationnements pour une gestion intelligente : à la fois optimisation des places, et durée / politique de stationnement.
 - Des bornes de recharge automatiques à même le sol pour les véhicules.
 - Du stationnement, oui, mais limité, dans le temps et dans l'espace.
 - Éclairer les piétons, les suivre.

Comment appréhendez-vous la ville que vous venez d'esquisser à l'horizon 2030 ?

Ce qui stimule

- Développer la végétalisation de la place : des espaces verts gérés de manière intelligente.
- L'automatisation de l'arrosage municipale.

Ce qui interroge

- Notre débat a tourné autour de la pollution sonore et lumineuse que les écrans à outrance pourraient apporter.
- Télésurveillance, cybersécurité : avis partagés, cela peut être utile mais sans limiter les libertés individuelles.
- Besoin de sécurisation des espaces, mais jusqu'à quel point ? Nous n'avons pas tranché.

Ce qui effraie

- Attention à la pollution lumineuse.

Scénario 2 : Le quartier des mobilités actives

Il n'a jamais été aussi simple de se déplacer à Conflans Sainte - Honorine qu'en 2050. Un seul acteur de la mobilité urbaine donne accès à l'ensemble des moyens de transport disponibles : vélos et trottinettes en libre-service, taxis et VTC en plus des bus, tramways...
Cerise sur le gâteau, ces services sont tous non polluants.

- Des minibus autonomes (sans chauffeur) circulent sur la chaussée. Ils récupèrent les voyageurs et les déposent à l'endroit demandé sur l'application smartphone.
- Sauf exceptions, il n'y a plus de voitures individuelles.
- Les places de stationnement en extérieur ont été supprimées et transformées en pistes cyclables ou remplacées tantôt par des arceaux, tantôt par des abris à vélo sécurisés.



Information en temps réel



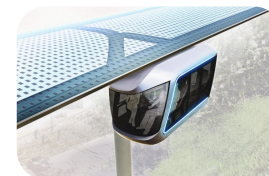
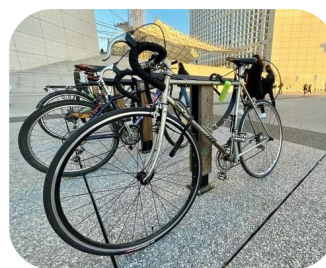
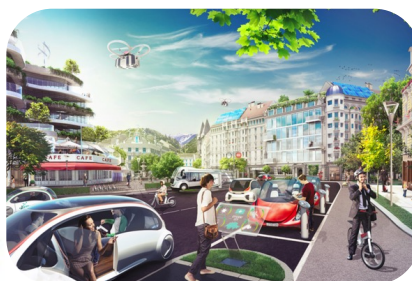
MAAS - mobility as a service



Recherche de vitesse, ville 24h/24h



Besoins d'énergies renouvelables



Ce que ce scénario évoque aussi

- Le scénario évoque une amélioration de l'environnement et de la qualité de l'air.

Imaginez les implications de ce scénario à l'horizon 2050

La végétalisation et les usages des espaces publics

- Les minibus autonomes sont pratiques pour les personnes âgées.
- Il faudrait développer :
 - Des stationnements gratuits à l'extérieur de la place pour ensuite venir en trottinettes.
 - Un espace vert sur la place, et qu'il n'y ait plus ce stationnement omniprésent.
- La végétalisation de la place devra :
 - Avoir une fonction écologique (qualité de l'air, plus d'ombre, moins de chaleur).
 - Avoir un rôle récréatif car il y a beaucoup d'enfants dans le quartier (le petit espace vert actuel est squatté par les ivrognes et les jeunes viennent y fumer).

L'animation et les rencontres

- Créer des espaces partagés aux pieds des immeubles : une maison qui servirait aux jeunes et aux seniors, avec des horaires dédiés.
- Ouvrir une ludothèque et médiathèque pour les plus jeunes enfants. Dans le quartier, il n'y a rien : pourquoi ne pas créer une annexe de la médiathèque ?
- Ouvrir de petits commerces en pieds d'immeubles et des commerces multi-services : bar-librairie qui vend des journaux, etc.

Cohabiter et circuler

- Actuellement, la circulation sur la place est dangereuse car les voitures roulent vite, et encore plus depuis qu'on a donné la priorité à ceux qui tournent et non aux rues qui débouchent. Il faudrait limiter la vitesse au niveau de cette place, à 20 ou 30 km/h : limiter la pollution, réduire les problèmes pour les vélos et les piétons.
- On ne va pas supprimer les voitures, ce n'est pas possible mais au moins limiter leur vitesse.

Comment appréhendez-vous la ville que vous venez d'esquisser à l'horizon 2030 ?

Ce qui stimule

- Possibilité de rouler en sécurité à vélo – car c'est difficile aujourd'hui.
- La réduction de la pollution et qualité de l'air.
- Réduction de la place des voitures, peut-être plus de voiture électrique.
- Conservation de la place et de son esprit village : fête foraine, manège, animations, etc. en supprimant le parking et en faisant un espace végétalisé avec aire de jeux. C'est un endroit qui rassemble.
- Il y a le mur de la Liberté à conserver (monument suite assassinat Samuel Paty).

Ce qui interroge

- Les 400 à 500 nouveaux habitants : on a du mal à se projeter. Où vont-ils être ? C'est difficile à intégrer dans le quartier actuel – sachant que Chennevières est un quartier pavillonnaire même s'il y a des immeubles tout autour de la place.
- L'accord de PC que la ville fait pour ces immeubles nous interroge, nous avons l'impression que le PLU change.
- Les porteurs de projet ont indiqué qu'ils feraient tout pour conserver La Poste mais nous sommes inquiets de sa suppression car elle très importante.

Ce qui effraie

- La sécurisation des accès à cette place végétalisée.
- Le coût de ce projet.
- L'arrivée de 400 à 500 habitants. Crainte des voisins de la parcelle Carrefour de perdre la luminosité.

Scénario 3 : Le quartier renaturé

En 2050, face aux désordres psychiques et aux problèmes de santé environnementale, les citoyens de Conflans Sainte-Honorine ont fait en sorte d'implanter massivement la nature et la biodiversité au cœur de la cité. Ils ont réalisé la campagne en ville.

- Les espaces publics sont désimperméabilisés* à presque 100% de leur surface.
- Des zones naturelles sanctuarisées (interdites à l'homme) sont créées. Elles permettent à la faune de se déplacer, de se nourrir et de nicher.
- Pour libérer des emprises au sol, la ville se densifie et monte en hauteur.
- L'accent est aussi mis sur la cohabitation avec les espèces animales.

*Imperméabilisation = recouvrement d'un sol par un matériau imperméable (tel que l'enrobé ou le béton), qui réduit la capacité d'infiltration de l'eau du sol.



Néo-paysans, retour à la terre



Ce que ce scénario évoque aussi _____

NON RENSEIGNÉ

Imaginez les implications de ce scénario à l'horizon 2050

La végétalisation et les usages des espaces publics

- Les enfants auraient des espaces de jeux.
- Les paysages seraient plus agréables, notamment pour les riverains de cette place
- Les arbres apporteraient de la fraîcheur.
- Les petits animaux (oiseaux, abeilles, insectes, etc.) trouveraient plus de place.
- L'entretien de ces espaces verts devra être pris en charge à $\frac{3}{4}$ par les collectivités locales et $\frac{1}{4}$ par les habitants par le biais d'espaces partagés, associations....
- Ces espaces pourraient être ouverts à tous les habitants (aussi ceux d'autres secteurs) et certains espaces doivent être réservés aux enfants en particulier.

L'animation et les rencontres

- Conserver un espace pour les événements exceptionnels.
- Ce qui manque : variété de restaurants, de cafés avec terrasses où il serait agréable de venir flâner avec vue sur les arbres.
- Il manque aussi des services très pratiques : une Poste élargie à d'autres services administratifs, un pressing, une quincaillerie, une retouche de vêtements...

Cohabiter et circuler

- Cette place ne peut pas rester un parking.
- Les largeurs des voies sont très larges, les réduire permettrait de donner plus de sécurité aux piétons qui sont en danger aujourd'hui lors de leurs traversées.
- Donner plus de place aux vélos par des pistes cyclables.
- Réduire le stationnement car la place est bien chargée alors que la place du marché est souvent disponible. Les clients de la place pourraient faire les 2 à 3 minutes de marche.
- Intérêt de réfléchir à un plan de circulation en prolongement de l'avenue du Général de Gaulle.

Comment appréhendez-vous la ville que vous venez d'esquisser à l'horizon 2030 ?

Ce qui stimule

- Que cette place soit plus conviviale, plus fraîche, plus agréable, notamment pour les enfants.
- Qu'il y ait des vrais cheminements piétons et vélos qui nous incitent à ne pas prendre sa voiture, même si on habite à 300 mètres.
- Cette place qui contiendrait plus d'espaces verts pourrait déborder dans les rues voisines et faire une coulée verte qui viendrait du sud au Nord : ne pas renaturer que la place mais progressivement des rues qui se connectent sur la place.

Ce qui interroge

- Comment faire pour une place renaturée avec moins de voitures : où elles passent, où elles se stationnent ?
- Pour les voitures qui restent, comment on fait pour les faire ralentir ?

Ce qui effraie

- Peur que ce quartier de pavillon et d'immeubles de 1 à 2 étages deviennent un quartier d'immeubles de 4 à 6 étages qui poussent comme des champignons.
- Les rues de Conflans sont de + en + embouteillées par les voitures individuelles. Peur que cette contrainte empêche de faire tout projet de renaturation sur cette place.

Les participants de cette table n'ont pas souhaité travailler sur scénario.

M. Blot, participant de cette table, est intervenu :

- Il indique que la concertation de 2018 – 2019 a conduit à une impasse.
- Il se dit surpris d'apprendre que l'opération immobilière prévue par le quartier est associée à celle du parc.

Il est indiqué que les deux projets sont dissociés et ont chacun des porteurs de projets différents mais qu'ils sont concomitants dans le temps et dans l'espace.

M. Blot dit tenir à la place « dans son intégrité ». Et demande si l'abandon du boulevard central est bien confirmé.

Il est indiqué qu'il n'y a pas de scénario préalable à cette phase de concertation, en ce sens le projet est bien abandonné. Il pourrait cependant être proposé à nouveau si les participants à la concertation le plébiscitaient.

M. Blot poursuit :

- Quand j'entends l'embellissement de la place, nous sommes 100% pour. Mais nous sommes contre une solution sans le giratoire surtout quand nous sommes dans des rues anciennes comme cela. Sur la réduction de la voirie, la limitation des vitesses, sur la végétalisation, sur l'embellissement, un jardin d'enfants sur la place... On est d'accord avec le projet présenté par la mairie à 90%.
- Toutes les commodités sont là. Supprimer le stationnement, c'est supprimer une commodité. Il y aura un parking souterrain sur une zone de source, avec des prix de stationnement qui coûteront fort cher qui ne seront pas utilisés par les personnes âgées...

Un autre participant est intervenu :

- On est aujourd'hui tous tributaires et satisfaits d'avoir la pharmacie, des boulangeries, de pouvoir retirer de l'argent, le Carrefour, le marché, La Poste... Il y a déjà des commerces en nombre suffisant. Pourquoi pas davantage de commerces.
- On identifie le besoin d'une résidence seniors, surtout pour plus d'attractivité pour notre quartier.
- Je m'interroge sur le nombre de logements en suspens, et le nombre d'habitants attendus, en contradiction avec la réduction des places de stationnement.
- Pourquoi garder le marché et ne pas faire des stationnements à la place? On pourrait avoir un marché ambulatoire comme place Fouillère.

Un autre participant est intervenu

- En tant que syndicat de copropriété, il ne faut pas davantage de nuisances sonores, de pollution et d'insécurité ou d'incivilité. Il y a le risque que certains comportements dénaturent les travaux qui auront été faits sur la place.

Un participant indique :

- Je partage aussi le point de vue de M. Blot : on est dans l'incertitude quant au parking du Carrefour. C'est problématique. Si l'objectif est un parking privé, cela remettra en cause l'objectif de réduction des places sur la place de la Liberté. Et vice versa : le parking de la place de la Liberté sert aussi à quelques-uns pour du stationnement permanent.
- L'aménagement des passages piétons pour les personnes âgées les aveugles, etc... Nous sommes d'accord. Notre inquiétude était de couper la place en deux.

M. Blot Indique :

- Nous avons déposé un projet avec quantité d'améliorations.

Il est indiqué que ces travaux ainsi que toutes les contributions réalisées pendant la concertation seront remis à la MOE afin qu'elle puisse travailler sur l'aménagement de la place à partir de ces contributions.

Un participant d'une autre table indique :

- Je suis un acteur de la ville aussi. Oui j'y habite depuis moins longtemps, mais j'ai un vrai sujet de fond : la sécurité de mes enfants, avec des gens qui roulent à 70 km/h pour rejoindre la place.
- Oui on a 8 rues qui arrivent sur une place.
- Ce n'est pas parce qu'on se gare devant un commerce qu'on consomme dans un commerce.
- Les restaurants sur les quais : les terrasses sont combles et pourtant il n'y a pas de stationnement à cet endroit.
- La ville de demain, ce sont aussi des nouvelles façons de consommer.
- Il ne s'agit pas d'enlever totalement le stationnement mais de se dire qu'il y a un espace récréatif et par conséquent peut-être qu'il n'y a plus qu'un tiers de stationnement.

La salle applaudit cette intervention.

En conclusion, M. FOLDI a remercié les participants pour le travail réalisé et il a apporté des précisions à la suite des différentes remarques :

- Il rappelle que le projet de la ville et le projet de Carrefour Property sont deux projets différents.
- Le premier ira au bout même si le projet de Carrefour ne se fait pas.
- Le projet de Carrefour n'existe pas aujourd'hui. Leurs architectes seront désignés fin avril.
- Il est demandé à Carrefour de venir vers les riverains proches de Carrefour, qui sont inquiets et c'est normal.
- Les 400 à 500 habitants ne devraient pas être prévus dans un immeuble unique : la parcelle de Carrefour est grande.
- La mairie instruit et délivre les PC. Aujourd'hui, le projet n'a pas d'architecte. Quand il y en aura un et que la concertation sera terminée, Carrefour Property pourra déposer un ou des PC, qui seront instruits par la mairie.

MERCI !

www.conflans-sainte-honorine.fr

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - *Quartier Chennevières*
ATELIER PARTICIPATIF – 23 MARS 2024

